



AMAP SAUMUR

MJC, place de Verdun 49400 SAUMUR

Mail : amap.saumur@laposte.net

Site : amapsaumur.jimdo.com

CONTRAT pour Fromages de Chèvre et/ou de vache

L'association a pour but de maintenir ou d'inciter à l'installation d'une agriculture paysanne durable et de proximité, en proposant des produits écologiquement sains, variés, de saison et socialement équitables.

Par la signature de ce contrat, paysans et Consomm'acteurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et la charte des Associations pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne (voir le site) : Ils sont partenaires.

Des aléas peuvent intervenir, remettant en cause la livraison. Dans ce cas, nous étudierons une solution pour les produits manquants entre producteur, référent et bureau d'AMAPez-vous.

Dès réception, les consomm'acteurs sont responsables de leurs produits (chaîne du froid...).

Si le Consomm'acteur ne peut pas venir prendre ses produits lors d'une distribution, il peut se faire remplacer. La personne qui remplacera devra indiquer le nom et le numéro d'adhérent du consomm'acteur

Tout produit non pris le jour de la distribution sera perdu pour le consomm'acteur.

Le présent contrat sera reconduit tacitement au début de chaque saison par la remise de la commande et du règlement au référent. En cas d'arrêt, le consomm'acteur devra prévenir le référent.

PAYSANNE PRODUCTRICE

Julie MIGAUD

EARL La voie lactée

2 route des Poiriers 49680 NEUILLE

REFERENT

Jean-Pierre GIRARDEAU

Courriel : jipygirardeau49@gmail.com

Tel : 06 17 94 13 17

CONSOMM'ACTEUR

Nom prénom : N° adhérent ;.....

Adresse :

Courriel : Tel :



Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Les produits

L'EARL, La Voie Lactée s'engage à fournir les fromages produits à la ferme, suivant les commandes passées et le calendrier prévue sur le site « amapsaumur.jimdo.com »

Le consomm'acteur passe commande via le bon de commande, actualisé pour chaque période.

Engagements du consomm'acteur

Le consomm'acteur s'engage à payer à l'avance les produits indiqués dans sa commande, pour la période convenue. Il accepte ainsi les fluctuations inhérentes à la production concernée.

Modalités de paiement

Le paiement s'effectue en un ou trois chèques à l'ordre de « EARL la voie lactée » qui seront débités de manière échelonnée tout au long de la période convenue. Le nom du titulaire du chèque sera le même que celui du contrat ou mentionné sur le bon de commande. Les paiements sont gérés par le référent, qui remettra les chèques collectés au producteur et qui veillera au respect des quantités livrées aux consomm'acteurs.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance et accepter les termes du présent contrat ainsi que les modalités prévues par le règlement intérieur de l'AMAPez-vous.

Fait à Saumur, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

La productrice

Le consomm'acteur

Julie Migaud